PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE MARITIME APORT DES BARQUES LE 7 MARS 2020

Début de la séance **: 8 H 00**

APPEL DES ASSOCIATIONS BOULISTES :

Présents : ANGOULINS, BOURCEFRANC, BRC (LA ROCHELLE), LE CHATEAU D'OLERON, PORT-DES-BARQUES, ROYAN, SAINTES et TONNAY-CHARENTE.
Représentés : FOURAS par le Président de TONNAY CHARENTE, Michel THEVENET.
Absents non excusés : AYTRE et SAUJON.

Le président Patrick LE MOINE remercie le club de Port Des Barques, sa présidente Sandra GAUDIN et les membres du club pour la prise en charge de l'organisation de cette Assemblée Générale et le sympathique accueil café.
Il remercie la municipalité de Port Des Barques pour la mise à disposition de cette salle.
Il remercie Madame PLAS, représentante du Comité Départemental Olympique et Sportif, Mrs Christian BRANGER (Conseiller Départemental 17) et Christian DEMARCONNAY (Président de la LBNA) pour avoir répondu positivement à son invitation.
Il fait part aux participants de la liste des personnalités excusées et dans l'impossibilité de répondre favorablement à invitation :
Mme Lydie DEMENE (Maire de PORT DES BARQUES), Mrs Stéphane VILLAIN (Conseiller Départemental 17 et président des Affaires Culturelles, Jeunesse et de la Vie Associative), Alexandre MAGNANT (Directeur Départemental de la Cohésion Sociale), Christian BOURGNE (Président du CDOS 17).
Il excuse Mrs Christian VIGNOT (Vice-Président du CBD 17), Patrick MOUNIER (Membre de la Commission des Finances), Michel ROBIN (Vérificateur aux Comptes) dans l'impossibilité d'être présent pour diverses raisons et Jean-Louis CLAVERIE (Président de la Commission Jeunes du CBD 17), absent pour raison de santé à qui nous souhaitons de tous cœur un prompt rétablissement et que nous espérons revoir très rapidement parmi nous.

Madame Sandra GAUDIN (Présidente du club de de Port Des Barques), souhaite la bienvenue aux congressistes et les remercie de leur présence.

ALOCUTION DU PRESIDENT :

Patrick LE MOINE demande une minute de silence pour les boulistes disparus pendant cette année 2019.
Il rappelle les excellents résultats de certains de nos compétiteurs, à qui il adresse ses félicitations :
- En – 18 ans la doublette Samantha POIRIER, Noah BOUCHET de Saintes et Antoine CHORT d'Angoulins et à Jean-Louis BOUCHET leur manager. Cette équipe a remporté la coupe de France au Championnat DOUBLE JEUNES – 18 ans à COMPIEGNE.
- En Tir de Précision, Abilio CORREIA a remporté le titre de Champion de France
- En Championnat Simple M1, Stéphane MOUTON a atteint la demi-finale.

Le président fait un bref tour d'horizon sur l'évolution de la LBNA depuis sa création. A l'aube des AG électives, au niveau départemental et au niveau régional, il rappelle à l'assistance combien il est nécessaire de se mobiliser pour le Sport Boule et qu'il est important que de nombreux nouveaux volontaires se signalent pour suppléer sinon remplacer les bénévoles actuellement actifs. En effet, trop peu de personnes s'activent pour maintenir le Sport Boules. Certains disparaissent et il n'est pas aisé d'assurer le relais.

De plus, on assiste depuis quelques années à une chute des licences, dans toutes les catégories de joueurs et joueuses de Lyonnaise.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017/2018 :

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2017/2018 est approuvé par les participants à cette nouvelle assemblée, à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE :

La secrétaire aborde les évènements survenus lors de cette dernière année sportive, de façon brève. Elle dresse le constat alarmant concernant la baisse des licences, faisant ainsi écho à l'allocution du Président du CBD.

RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES PAR LE PRESIDENT POUR J-L. CLAVERIE :

En raison de problèmes de santé, J.L. CLAVERIE n'a pas pu se rendre à l'A.G. du CBD et ainsi présenter lui-même le rapport d'activité de sa commission Jeunes, tout au long de la saison dernière.
- 5 Jeunes chez les garçons et 4 féminines.
La saison 2018/2019 a été perturbée. Sur six dates de rencontres, deux ont dû être annulées.
Le Président cite une phrase écrite par J.L. CLAVERIE, président de la commission Jeune : **« TOUS LES ESPOIRS SE SONT ENVOLES. NOUS N'AVONS PAS ETE CAPABLES DE COMPRENDRE QUE LE RECRUTEMENT DES JEUNES EST LE SEUL ESPOIR POUR LA SURVIE DE NOTRE DISCIPLINE. »**
ACTIONS DE FORMATION ENVERS LES JEUNES : J.L. CLAVERIE remercie le club de PORT DES BARQUES. Il remercie également le CTZ Michel TOURON.
La nouvelle organisation en CFB pour les Jeunes est positive. Les bons résultats du CFB sont encourageants.
L'arrivée de Maëllis MULLER, venant du club de PORTETS, au club de SAINTES est accueillie avec bonheur.
Léa MARCHADIE est raccrochée aux adultes lors d'une journée « hommage » dédiée à un bouliste disparu.
Deux rencontres ont lieu le 8 mars 2020, une à PAU et l'autre, à BRESSUIRE.
Le Président présente les différentes rencontres déjà effectuées pour les Jeunes en ME, selon le calendrier des Jeunes.

Le rapport de la commission Jeunes est approuvé à l'unanimité des participants à l'A.G.

RAPPORT DE LA COMMISSION FEMININES PAR CAROLE ETIEN :

L'effectif féminin pour la saison 2018/2019 est le suivant : 4 F2, -4 F3, 21 F4, 5 Loisirs
CHAMPIONNAT SIMPLE A ROYAN EN EX CBR POITOU :
- F4 :
5 Féminines engagées et 3 qualifiées pour le championnat SIMPLE LBNA A COGNAC :
Céline VAQUIER – Anaïs GAUDIN et Muriel N'GUYEN.

CHAMPIONNAT SIMPLE EN LBNA A COGNAC :
- F3 :
Sylvie LE MOINE se qualifie pour le championnat de France.
- F2 :
Caroline LE MOINE et Line DEMARCONNAY perdent en barrage et Carole ETIEN perd en finale contre Annie VEVAUD de LIMOGES.

CHAMPIONNAT DE FRANCE SIMPLE DES 24 ET 25 AOUT A MOIRANS :
- F4 :
Muriel N'GUYEN perd en 1/8 de finale contre la future championne de France RAVANNAT C. (38).
- F3 :
Sylvie LE MOINE perd en barrage contre M. FOUCAULT (01).

CHAMPIONNAT DOUBLE EN EX CBR POITOU A PORT DES BARQUES :
- F4 : 3 équipes engagées
Ghislaine BAYET, Céline VAQUIER et Ingrid DA COSTA
Sandrine ANNON et Isabelle TEXIER
Anaïs GAUDIN, Sandra GAUDIN et Muriel N'GUYEN
Cette dernière équipe se qualifie pour la LBNA.

CHAMPIONNAT DOUBLE LBNA A PORTETS :
- F4 : l'équipe Anaïs GAUDIN perd en barrage.
- F3 : l'équipe Sylvie LE MOINE se qualifie pour le championnat de France.
- F2 : l'équipe Carole ETIEN perd en barrage et l'équipe Line DEMARCONNAY se qualifie pour le championnat de France.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE A COMPIEGNE :
- F3 : l'équipe Sylvie LE MOINE perd en barrage.
- F2 : l'équipe Line DEMARCONNAY perd en barrage.

Tous les championnats ne sont pas abordés ici dans le menu détail, afin de ne pas alourdir le procès-verbal.
Tous les résultats des divers championnats sont détaillés dans le livret de l'A.G., que l'ensemble des participants a reçu dématérialisé.

RASSEMBLEMENTS FEMININS :
Lieu : boulodrome de LA ROCHELLE ou PORT DES BARQUES le dimanche matin pour des entraînements.

Le rapport de la commission Féminines est approuvé à l'unanimité des participants à l'A.G.

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE PAR Patrick LE MOINE :

En l'absence de J.C. VAUGOIS, qui a eu un peu de retard pour se rendre à l'A.G, c'est le président du CBD qui a présenté le rapport d'activité de la commission Sportive.
Les résultats des Clubs sportifs pour l'Elite 2 ainsi que ceux des divers championnats d'AS 3 et 4 et les divers autres championnats en simple, double, quadrette et vétérans par catégorie de joueurs sont présentés tour à tour, comme détaillé dans le livret de l'A.G.
Cependant, comme quelques petites erreurs s'étant glissées, au niveau du Championnat DOUBLE régional, voici les résultats après correction.

CHAMPIONNAT DOUBLE LBNA A PORTETS :
- M2 :
L'équipe TARDY de SAINTES perd en demi-finale et l'équipe USSEREAU de SAINTES ne sort pas de poule.
CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE A COMPIEGNE :
Pas d'équipe M2 représentant le CBD.

Le président félicite Abilio CORREIA pour son titre de Champion de France au Tir de Précision au France Tirs les 6 et 7 avril à MARTIGUES (13).
Le président du CBD termine la présentation du rapport de la commission Sportive en ébauchant le calendrier des divers championnats de la saison 2020, en collaboration avec les dirigeants des clubs susceptibles de prendre en charge l'organisation de ces rencontres. Les lieux et dates sont détaillés dans le livret remis lors de l'A.G.
Intervention du Président de la LBNA, Christian DEMARCONNAY qui précise que le championnat DOUBLE M2 est prévu à BARBEZIEUX, le 6 JUIN à partir de 14 h.
Le TRIPLE F1/F2 se déroulera à TOULOUSE.

Le rapport de la commission Sportive est approuvé à l'unanimité des participants à l'A.G.

RAPPORT DE LA COMMISSION VETERANS PAR Michel THEVENET :
Le président de cette commission présente les divers résultats lors du Championnat Départemental et du Championnat de l'ex CBR.
En ce qui concerne le Championnat Départemental qui s'est déroulé à BOURCEFRANC les 22 et 23 mai, neuf équipes étaient engagées contre douze, l'an passé.
En demi-finale, les équipes vainqueurs étaient l'équipe DAUZIER de SAINTES et l'équipe ROBIN d'ANGOULINS.
En finale, l'équipe DAUZIER l'emporte et devient championne départementale.
Pour la 3è place, l'équipe SERRES de la BRC LA ROCHELLE a battu l'équipe LE MOINE de PORT DES BARQUES.
Lors du championnat en ex CBR POITOU le 6 juin à LARGEASSE, l'équipe TOURNAYRE de la BRC LA ROCHELLE se qualifie pour le Championnat de France à ROANNE ou elle s'incline en 16è de finale.

M. THEVENET rappelle la date retenue pour le prochain Championnat Départemental en 2020 à SAINTES les 13 et 14 mai. Deux équipes qualifiées pour le Championnat Régional (en ex POITOU). Ce Championnat en ex CBR POITOU se déroulera le 4 juin à CHATELLERAULT ou deux équipes se qualifieront pour le Championnat de France à BRIVES CHARENSAC (43) du 11 au 13 septembre.

Le rapport de la commission vétérans est approuvé à l'unanimité des participants à l'A.G.

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE PAR Michel MARTIN :

Nous avons 11 arbitres au sein du CBD 17, dont :
- 1 arbitre National (Véronique TECHOUYERE),
- 8 arbitres de Club Sportif (Silvain JUBIEN, Caroline LE MOINE, Sylvie LE MOINE, Patrick LE MOINE, Michel MARTIN, Michel MONTICO, Eric SALERNO et Didier SICHERE)
-2 arbitres de Traditionnel (Noël BONIN et Jean-Claude VAUGOIS),
- 1 arbitre local (Ludovic MARTIN).

Cette année, cependant, la FFSB n'a pas souhaité faire apparaître dans BOULY les arbitres locaux, pour des raisons pratiques inhérentes aux mises à jour trop fluctuantes.
Michel MARTIN fait part du stage de recyclage des arbitres, à l'initiative de la LBNA qui a eu lieu les 9 et 10 mars 2019. Cinq arbitres du CBD 17 ont participé à ce dernier.
Les tenues d'arbitres ont étés livrées récemment.
Les cartes d'arbitres ont été remises à jour.
Un examen d'arbitres est prévu en 2020 :
Formation initiale des arbitres de traditionnel 2020 : fiches à renvoyer avant le 10 mars avec mise en place des pôles de formation.
Modalités : mise à dispo d'une sacoche d'arbitre à chaque candidat, remboursement par le CBD de frais de déplacement (0,25 euros/km + péage avec un maximum de 30 euros par candidat).
Michel MARTIN rappelle certains points de règlement sportif lors des compétitions. Le détail est consultable sur le livret remis lors de l'A.G. du CBD.
Calendrier des Championnats et Concours propagande 2020 :
Les championnats départementaux : détails sur le livret
Les championnats régionaux :
En ex Poitou : TRIPLE F3/F4 le 26 avril à ANGOULINS
En LBNA les AS 3 et 4 le 13 juin à SAINTES
Concours Propagande
16 Quadrettes par poules le 21 mai à SAINTES (arbitre Y. DUTERTRE)
32 Doublettes éliminatoires le 14 juillet à PORT DES BARQUES (arbitre C. LE MOINE et E. SALERNO)
16 Quadrettes AURAR le 26 juillet au CHATEAU D'OLERON (arbitre M. MARTIN)
16 Quadrettes AURAR par poule le 2 août à BOURCEFRANC (arbitre M. MARTIN)
64 Doublettes éliminatoires le 15 août à ROYAN (arbitre C. et S. LE MOINE)
32 Doublettes éliminatoires le 23 août à TONNAY-CHARENTE (arbitres M. MARTIN et M. MONTICO)
Christian DEMARCONNAY intervient au sujet de la tenue des arbitres.
A l'époque où il était président de Châtellerault, les tenues fournies (Entreprise Provost) présentées de nombreux problèmes de confection. Ce fournisseur a l'exclusivité du marché avec la FFSB. Donc difficilement contournable. Il émet des réserves quant aux futures commandes concernant de nouveaux arbitres.
Patrick LE MOINE signale avoir fait le nécessaire pour les modifications dans BOULY la liste des arbitres en accord avec Laurent SAURINA (CBD19), car il subsistait des erreurs telles que la présence pérenne dans la liste d'arbitres n'exerçant plus l'arbitrage ou d'autres décédés.

Le rapport de la commission d'arbitrage est approuvé à l'unanimité des participants à l'A.G.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE COMMUNICATION (1ère partie) PAR Michel MONTICO :

En ce qui concerne **la gestion informatique des compétitions et des licences pour la saison sportive 2018/2019**, M. MONTICO présente aux participants un graphique regroupant les données de 1997 à 2019 des effectifs. Puis, il présente un tableau dressant le bilan des effectifs du CBD 17 pour la saison écoulée. Perte de 39 licenciés par rapport à la saison précédente. Perte de 75 licenciés en deux ans.
Constat : 7 clubs perdent des effectifs, alors que les clubs de la BRC LA ROCHELLE et de SAINTES augmentent leurs effectifs. On constate par ailleurs une stabilité pour FOURAS et le CHATEAU-D'OLERON.
Total des Féminines en Charente-Maritime : 37 (16,37 % du total des licences), toutes catégories confondues.
Seulement 29 licences Féminines pour la compétition.
Total des licences adultes compétition : 224
Cinq graphiques allant de 2014 à 2019 démontrent les fluctuations des effectifs, parfois à la hausse d'une année sur l'autre ou parfois à la baisse.

Les effectifs Jeunes du CBD 17 depuis 2007 à 2019 représentés par un tableau, pour chaque club et par année montrent une forte baisse de licenciés de 2014 où les Jeunes licenciés étaient au nombre de 39 et sont descendus jusqu'en 2019 à 10 licenciés.
Licences Loisirs et Promotions : après un sursaut en 2017, cette catégorie s'est elle aussi essoufflée depuis deux ans. De 59 licences en 2017 à 22 en 2019, la perte est énorme.
M. MONTICO préconise que la licence loisir soit systématiquement proposée à tout joueur ne souhaitant plus reprendre de licence compétition.
En ce qui concerne les mutations, M. MONTICO présente les diverses mutations entrantes et sortantes à l'aide d'une capture d'écran de BOULY pour la saison 2018/2019.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE COMMUNICATION (2ème partie) PAR Fabrice MONTICO :

Fabrice MONTICO constate une baisse importante des visites sur le site internet du CBD 17. Il aborde le sujet de formation de nouveaux bénévoles pour alimenter le site internet. Selon lui, un nouveau site doit voir le jour afin de susciter l'intérêt du public. Il doit contenir de nombreuses informations enrichissantes sur le plan sportif. Il rappelle qu'il ne faut pas laisser libre court à des propos diffamatoires sur le site, le cas échéant, comme on peut en rencontrer sur les réseaux sociaux, propos émanant de joueurs envers les dirigeants d'un club. La présence d'un site internet pour le CBD 17 doit au contraire s'enrichir d'informations variées et renouvelées régulièrement en vue d'interpeler positivement le plus grand nombre.
Il aborde le sujet d'une **cession de formation** ayant pour but de réunir les responsables engagés dans les commissions du CBD 17 et les nouveaux candidats du bureau directeur du CBD 17. Il est question de supports d'apprentissage comme des tutos vidéo pour alimenter le site internet. Le maître mot étant **de redonner sa superbe** au site internet du CBD 17, il s'engage à donner au site un **nouveau design** et je cite **« une nouvelle ergonomie plus attractive et en phase avec les sites de notre époque ».**
Il présente un graphique montrant les statistiques de fréquentations du site par les visiteurs du 1er janvier 2019 au 1er janvier 2020.
Les nouveautés pour 2019/2020
- Nouvelle charte graphique,
- Nouveaux projets, nouvelles motivations, nouvelle image (les deux logos du CBD 17 l'ancien et le nouveau sont présentés sur le livret),
- Refonte du site internet et déploiement du nouveau logo.

Cela nécessite le renforcement des équipes bénévoles pour soutenir la commission Communication
Pour conclure, il appelle tous les bénévoles qui le souhaitent à se mobiliser pour le recrutement et le développement.

Le rapport de la commission communication est approuvé à l'unanimité des participants à l'A.G.

LE BILAN FINANCIER PAR Sylvie LE MOINE :

Le compte d'exploitation 2019 est présenté, comme à l'habitude, par produits et par charges, du 1er janvier au 31 décembre 2019.
Le résultat après énumération des diverses lignes réunissant passifs et actifs est une perte d'exploitation de **1 226, 63 €.**
Le patrimoine au 31 décembre 2019 présente un total de **26 990,83 €.**
Il s'élevait au 31 décembre 2018 à **28 217,46 €.**

Le compte d'exploitation est approuvé à l'unanimité des participants à l'A.G.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES PRESENTE PAR Annick MARCHADIE :
L'analyse du compte de résultat est détaillée par la Présidente de cette commission et confirme le déficit de **1 226,63 €.**
Pour pallier ce déficit pour l'année 2020, il est conseillé :
- d'augmenter les licences adulte et promotion de 1€ chacune,
- **une augmentation de 1€ sur les engagements des divers championnats départementaux,**
- réduire l'indemnisation des frais kilométriques de 0, 24 centimes à 0, 13 centimes,

Le rapport de la commission des finances est approuvé à l'unanimité des participants à l'A.G.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES PAR Annie BIONDI :

Ce rapport atteste de la bonne tenue des comptes du CBD 17 par la Trésorière et confirme un résultat déficitaire de 1 226, 63 €.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est approuvé à l'unanimité des participants à l'A.G.

INTERVENTION DE M. Christian BRANGER :

Il préconise que le Président du CBD 17 fasse une demande de subvention spéciale au Président du Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020 PAR Annick MARCHADIE :

TOTAL DES PRODUITS ET TOTAL DES CHARGES : 43 195,00 €.

Le prix des licences est le suivant :

M1	**pas de licence M1 sur le CBD**
M2	**134, 50 €**
F2	**102, 50 €**
M3 et F3	**73, 00 €**
M4 et F4	**54, 50 €**
- 18 et - 15	**54, 50 €**
- 13 et - 9	**41, 00 €**
Promotion	**30, 00 €**
Loisir	**25, 00 €**

Quant aux détails du prix des licences pour la saison 2019/2020, un tableau est consultable sur le livret de l'A.G qui vous a été remis.

Le Budget Prévisionnel est approuvé à l'unanimité des participants à l'A.G.

PRESENTATION DU PROJET SPORTIF FFSB PAR Christian DEMARCONNAY :

La ligue Sport Boules M1 est composée de 16 équipes où les deux dernières descendent en M2 en fin de saison.
A partir du 15 septembre 2020, la FFSB va mettre en place la Ligue Sport Boules M2 composée aussi de 16 équipes avec les deux premières équipes qui monteront en ligue Sport Boules M1 et les deux dernières qui descendront en M3.
Le droit d'entrée en Ligue M2 serait de 60 €.
Il y a actuellement 112 équipes classées en M2.
Lors de l'AG de la LBNA, Mrs Hubert CHANEL et André MILANO (membres de la FFSB), ont présentés le projet de régionalisation des qualifications des équipes M3 pour le championnat de France quadrette.
Les qualifications au championnat de France quadrette M3 se feraient au niveau régional gérées par les ligues par l'intermédiaire de concours dédiés avec la création d'équipes constituées de 3 joueurs de base (féminine acceptée) formées au niveau AS ou ESB.
Ces qualifications se feraient par la participation à 5 concours dédiés avec au minimum la participation de 2 joueurs de l'équipe de base.
Les équipes non qualifiées pourront participer aux fédéraux quadrettes qui ne se disputeraient plus au niveau des CBD mais en regroupement de CBD qui sera à définir.
Ces équipes pourront être constituées de manière totalement libre sans respecter la composition initiale.
La commission sportive de la LBNA sera chargée d'en étudier les modalités (répartition du nombre d'équipes qualifiées par ces concours et par les championnats fédéraux, définition des regroupements de CBD, calendriers des concours, attribution des points de qualification, indemnisation, etc), sachant que la LBNA conservera toujours dix qualifiés.
La commission des finances sera chargée d'en étudier les modalités de financement.
Possibilité de créer une quarantaine d'équipes sur la LBNA.
Michel TOURON souhaite le recensement des joueurs sur l'ensemble de la Ligue.

DEFINITION DES LIEUX DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2021 :

- Simple : PORT DES BARQUES
- Double : TONNAY-CHARENTE
- QUADRETTE : TONNAY-CHARENTE
- VETERANS : ANGOULINS
- AS 3 et 4 : PORT DES BARQUES
- TROPHEE DE France : SAINTES

DEFINITION DES LIEUX DES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2021 :

- Vétérans : ANGOULINS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 :

- octobre à ANGOULINS (17 ou 24).

QUESTIONS DIVERSES :

Question d'Alain BOCCHIO :

- Peut-on pour les AS ne faire qu'un match aller au lieu de faire deux matchs ?

Jean-Claude VAUGOIS répond que le choix a été fait à la majorité des avis des responsables d'équipes lors d'un vote pour cette saison et validé par la commission sportive. Chaque saison, le choix est soumis au vote des responsables d'équipes.

Patrick LE MOINE précise que les choix sont multiples et ne peuvent malheureusement satisfaire tout le monde.

Question de Véronique TECHOUEYRES :

- le quota de points pour les joueurs M3 sera-t-il le même dans tous les départements de la Ligue ?

Selon P. LE MOINE et Ch. DEMARCONNAY, si les qualifications au championnat de France quadrette M3 se font au niveau des ligues, il serait souhaitable que le classement des joueurs M3 se fasse aussi au niveau des ligues afin d'harmoniser l'ensemble.

REMISE DES RECOMPENSES

Aux jeunes et à leur manager, vainqueurs de la Coupe de France en DOUBLE.

INTERVENTIONS DU PRESIDENT ET DES INVITES :

Mme PLAS aborde le sujet des bénévoles et rappelle qu'il ne faut pas oublier ces bénévoles. Elle félicite le CBD pour l'indemnisation des licences des Jeunes. Elle présente un livret sur les journées sportives où plusieurs disciplines sont représentées.

Le Président remercie encore les invités et les diverses AS qui ont répondu « présent » à l'A.G. et convie tous les participants à prendre le verre de l'amitié avant le repas.

Clôture de l'assemblée générale à 12 H 30

Patrick LE MOINE

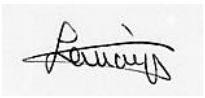

Président du CBD 17

Catherine MONTICO

Secrétaire Générale du CBD 17